



## Stage recherche en L3 – 2022-23

**En L3, un stage « recherche » est possible dans un des laboratoires de l'université.**

### **Mission d'un stage recherche**

**L'activité est la même pour un stage de terrain ou de recherche : observation**

Dans le premier mois des cours (d'ici la pause pédagogique), le-la référent-e enseignant-e chercheur-se titulaire du laboratoire d'accueil à l'initiative du stage de recherche et qui sera référent des étudiant-e-s doit fournir à la responsable des stages de L3 (Sophie Henry, [sophie.henry@uni-paris8.fr](mailto:sophie.henry@uni-paris8.fr)) :

- une « fiche de poste » détaillant les objectifs du stage, missions en cohérence avec l'activité d'observation attendue pour un stage L3 et
- les attentes en termes d'objectifs quant au rapport de stage, en lien avec celles du stage de terrain (voir document Moodle « Stage de Licence 3 »)

Ce document sera à destination des enseignant-e-s du suivi de stage et des étudiant-e-s concerné-e-s. Il sera à joindre à la convention de stage.

### **Signataires de la convention de stage**

**La convention est la même pour un stage de terrain ou de recherche**

Sans les documents précédents (fiche de poste et objectifs du rapport de stage), aucune convention ne pourra être signée par les représentants de l'université.

Au-delà des signataires habituels concernant ces représentants que sont :

- L'enseignant-e référent-e du cours de suivi de stage et
- La directrice de l'UFR, Corinna Köhler

La convention devra être signée par les signataires de la structure d'accueil :

- un-e enseignant-e chercheur-se titulaire du laboratoire d'accueil, en tant que référent-e du stage et
- le-la directeur-trice du laboratoire, en tant que responsable.

### **Rapport d'un stage recherche**

**Le rapport de stage est la même pour un stage de terrain ou de recherche, corrigé par l'enseignant-e du suivi de stage**

Indépendamment des demandes propres au stage (par ex. produire un rapport d'activité, ...), l'étudiant-e devra obligatoirement suivre les cours de suivi de stage et remettre un rapport de stage, qui devra suivre le même format pour tous les étudiant-e-s, indépendamment de la nature du stage afin de préserver l'équité entre les étudiant-e-s (même format de rapport pour tous).

**Nous alertons sur la nécessité de bien prévenir les étudiant-e-s concernant leurs missions, afin de ne pas favoriser un décalage trop important entre les attentes de l'étudiant-e et les missions confiées.**